

Séances de Supervision FSM

Accompagnement des médiateurs.trices
dans une méta-réflexion
professionnelle



FORMATION CONTINUE

Période :	jan.-nov. 2024
Format :	webinaire
Horaire :	19h00-21h00
Nombre de participants :	min. 5 - max. 10

Rue des Vieux-Grenadiers 8
1205 Genève
022 552 44 04
info@mediations.ch - www.mediations.ch



Concept de supervision

Les situations de médiation ne sont pas toujours faciles à mener. La supervision permet de prendre du recul et d'analyser ce qui se passe pour apprendre des situations ou reprendre la médiation en cours avec des clés d'accompagnement.

En effet, le processus de médiation est parfois à adapter selon des contextes complexes : délais courts, pression des Conseils, exigences irrationnelles, multiplication des parties, difficulté à trouver les intérêts et enjeux derrière les positions affichées...

En outre, le profil des médiés est parfois délicat. Le médiateur ou la médiatrice doit gérer des prompts à l'agressions, des hypersensibilités émotionnelles, des indécis, des intimidateurs, des mauvaises foi, des égocentriques.... Sans compter les aspects culturels (préférence à une communication implicite/explicite, préférence à jouer de rapport de domination hiérarchique ou non, facilité à exprimer un désaccord, temporalité linéaire ou séquentielle, ...)

Comme médiateur.trice, nous devons en outre gérer nos propres états, attitudes et comportements: comment être assertif et user de « parole intégrative » ? que faire de nos propres émotions ? comment reprendre la main sur une médiation qui « s'enterre » ? Que faire quand un accord nous semble injuste pour une partie ? Quand adopter une posture Basse-intermédiaire-haute ?

Cette supervision a pour but d'accompagner les médiateurs et les médiatrices dans une méta-réflexion professionnelle de manière à gagner en habileté, en savoir-être et savoir-faire, tout en respectant notre code de déontologie. Elle est exigée par la FSM, mais surtout recommandée pour exercer avec force et assurance, tout en accompagnant les parties avec doigté, appui et orientation solution.

Destinataires & cadre

Cette supervision est destinée aux médiateurs et médiatrices formés qui souhaitent mener une méta-réflexion sur leur propre pratique.

Ce cadre de supervision correspond aux [standards établis par la FSM](#) FEDERATION SUISSE MEDIATION.

Déroulement des séances & didactique

Toutes les séances prévues partent des situations amenées par les participants. Ces derniers sont amenés à donner leur analyse, mais également des pistes pour faire évoluer la situation. Chacun sera invité également à se questionner sur sa propre pratique. Le modèle de supervision Codev¹ sera alternativement utilisé avec le modèle de la roue.

La supervision utilise certains principes de la médiation : une réflexion systémique et holistique, une mise en capacité des participants, un respect des points de vue, une orientation solution et une totale confidentialité.

¹ Le **codéveloppement professionnel (CODEV)** est un processus d'**intelligence collective** qui permet la résolution de situations concrètes (problèmes, préoccupations, projets) tout en apprenant ensemble à partir des expériences de chacun.

Attestation de participation

Une attestation conforme aux exigences FSM sera remise aux participants selon les heures de présences réalisées*.

*Conformément aux conditions énoncées au point V. *Formation continue / Assurance de qualité des [Lignes directrices pour les formations/qualifications dans le domaine de la médiation](#)*

Superviseur



Samuel Perriard, médiateur FSM-ASMF et superviseur FSM reconnu, est spécialisé en médiation entreprise et famille, directeur de Concertation (www.concertation.ch), de l'Institut Professionnel de Médiation (www.ipromed.ch), et du Réseau de Confiance en Entreprise (www.reseau-de-confiance.ch).

Master en Sciences Economiques et Sociales, demi-licence en psychologie et sciences de l'Education (andragogie), coach certifié, praticien PNL, spécialiste en RPS et en négociation/médiation complexe.

Auteur de « La médiation en pratique, huit clés pour réussir », édition Jouvence 2010.

Dates et horaire des séances

Les six séances se dérouleront par visioconférence, de 19h00 à 21h00, aux dates suivantes :

18.01.2024	07.03.2024	02.05.2024
20.06.2024	12.09.2024	21.11.2024

Participation financière

Le coût de la formation est calculé en fonction du nombre de séances choisies :

Nombre de séances	3	4	5	6
Coût pour les membres GPM	300.-	380.-	450.-	500.-
Coût pour les non-membres	400.-	520.-	620.-	700.-

Coût par séance supplémentaire* - membres GPM | 100.-

Coût par séance supplémentaire* - non-membres | 135.-

* Si en cours de route, vous souhaitez participer à une séance supplémentaire, votre inscription doit nous parvenir au minimum 3 semaines avant ladite séance. Sous réserve de places disponibles.

Inscription

L'inscription se fait au moyen du bulletin ci-joint et vaut engagement de votre part.
Le bulletin doit être retourné **avant le 31 décembre 2023**, au plus tard.

Si en cours de route, vous souhaitez participer à une séance supplémentaire, cela doit se faire au minimum 3 semaines avant ladite séance, pour un coût supplémentaire de CHF 100.-/séance pour les membres et de CHF 135.-/séance pour les non-membres. Sous réserve de places disponibles.

Attention, le nombre de participants étant limité, les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée

Conditions de désistement

Tout désistement doit être annoncé par écrit au GPM - Rue des Vieux-Grenadier 8, 1205 Genève (ou par mail). En cas de désistement après le **11 janvier 2024**, et quels qu'en soient les motifs, la totalité des frais d'inscription sera retenue.

Renseignements



Groupement Pro Médiation
Rue des Vieux-Grenadiers 8 - 1205 Genève
Tél. : 022 534 90 44
www.mediations.ch
info@mediations.ch

Bulletin d'inscription

« Séances de Supervision FSM »

À retourner avant le **31 décembre 2023** au plus tard au GPM, Rue des Vieux-Grenadiers 8 - 1205 Genève ou à info@mediations.ch.

Je m'inscris aux séances de supervision FSM suivantes* :

- | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 18.01.2024 | <input type="checkbox"/> 07.03.2024 | <input type="checkbox"/> 02.05.2024 |
| <input type="checkbox"/> 20.06.2024 | <input type="checkbox"/> 12.09.2024 | <input type="checkbox"/> 21.11.2024 |

*un minimum de trois séances est requis.

Nom			Prénom	
Organisation			Fonction	
Adresse				
NPA & Localité				
Email (indispensable)				
Tél fixe			Tél portable	

- Je suis médiateur/trice reconnue FSM/ASMF/FSA ou équivalent.
- Je m'inscris à **trois séances de supervision minimum** et m'engage à verser le montant correspondant au nombre de séances choisies.
- J'ai pris connaissance des conditions de désistement et je les accepte.

Lieu et date

Signature